Publié le 19 octobre 2015

Palmarès 2015 : Quand l’audace change la vie au quotidien

Deux Sem béarnaises et une francilienne ont été distinguées lors de l’édition 2015 des Trophées des Epl. Le public et un jury de professionnels ont salué dans ce palmarès l’audace, l’innovation et l’efficacité de leurs projets.

Parmi 20 Epl candidates dont 9 nominées, 3 d'entre elles ont retenu l'attention du jury et du public, appelé à voter par internet. Chacune concourait dans une catégorie précise :

Habitat et développement urbain : – **Béarnaise Habitat** (64) : **"À Pau, des modules pour construire plus et plus vite"**,

Développement des territoires :- **Sem Pau Pyrénées** (64) : **"WeekMeUp réveille la vie en entreprise"**,

Services au public :- **Sem du Pays de Fontainebleau** (77) : **"Fontainebleau fait son cinéma"**. Le Béarn, par 2 fois récompensé, est à la fête. La Sem **Béarnaise Habitat** présentait un programme de construction, en un temps record, d'une résidence de 214 logements étudiants modulaires à Pau. Projet salué pour sa hardiesse par le jury qui "*salue l'effort d'innovation, la maitrise des délais, des coûts et la qualité du bâti*".

L'autre candidature béarnaise par la **Sem Pau Pyrénées** a été qualifiée de "coup de cœur" par le même jury. "*C'est une innovation qui change le quotidien des gens en les rapprochant par le numérique*", déclare le président du jury, **François-Michel Lambert**, député des Bouches-du-Rhône et président de l'Institut de l'économie circulaire.

La Sem du **Pays de Fontainebleau** est la troisième Epl primée. Avec son projet d'aménagement de friches militaires pour développer une offre cinématographique en centre-ville, elle a su proposer "*un projet complexe qui allie, dans un délai de réalisation très court, toutes les logiques indissociables du développement local : économique, urbaine, culturelle*", poursuit l'élu.

Un palmarès équilibré

Au final, l'édition propose un palmarès équilibré qui tient compte de tous les métiers des Epl, dans leur diversité comme dans leur capacité d'innovation et d'efficacité économique. Ce savant dosage entre service public et logique d'entreprise constitue la colonne vertébrale des Epl.

Chaque année, la Fédération salue l'excellence des Entreprises publiques locales à travers des initiatives

significatives de leur performance économique, sociale et environnementale. Les prix ont été attribués à la fois par un **vote du public** par internet et un **jury** composé de représentants d'associations d'élus, de dirigeants des collectivités locales, de la presse et des partenaires des Epl. Cette année, le vote en ligne a eu lieu du 17 juillet au 8 septembre sur le site internet **servirlepublic.fr**, où les candidatures des Epl retenues sont également consultables.

Un jury composé de 7 membres

Président : **François-Michel Lambert**, président de l'Institut de l'économie circulaire, député des Bouches-du-Rhône

Membres :**Philippe Aservadompoule**, directeur de la Sodegis, Epl lauréate en 2014,**Jacky Benhamou**, vice-président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales**Guillaume Bregeras**, journaliste, Les Echos**Lætitia Boussarie**, directeur de clientèles institutionnelles, Arkéa Banque**Patrick Dubois**, président de l'Association des directeurs d'Epl**Dominique Errard**, rédacteur en chef, Le Moniteur.